

Communiqué de presse

Rennes, le 16 septembre 2009

Charte VIVEA – Agri Confiance : un partenariat pour une agriculture durable

À l'occasion de la 23^{ème} édition du SPACE, Salon International de l'Élevage, VIVEA et Agri Confiance ont signé une charte pour la formation de 20 000 exploitants agricoles à la prise en compte des enjeux environnementaux. L'objectif poursuivi par VIVEA et Agri Confiance est également de faciliter l'accès des producteurs à la HVE (*Haute valeur Environnementale*), appelée certification environnementale.

Christiane Lambert, Présidente de VIVEA : « *Par le biais de ce partenariat, il s'agit pour VIVEA d'intensifier ses collaborations avec les organisations économiques que sont les coopératives, et ce, en vue de développer l'accès à la formation de ses contributeurs.* »

Jean-Michel Delannoy, Président d'Agri Confiance : « *Je me réjouis de voir aujourd'hui se renforcer notre collaboration avec VIVEA initiée en 2008. Nous devons tout faire pour accompagner nos agriculteurs vers des pratiques pour une agriculture durable. Avec Agri Confiance, nous sommes dans une démarche de progrès reconnue basée sur trois piliers essentiels : la traçabilité, la territorialité et l'environnement. Nos exploitations pourraient être certifiées Haute Valeur Environnementale et répondre ainsi aux objectifs du Grenelle de l'Environnement qui vise à engager 50% des agriculteurs dans une certification HVE d'ici quatre ans.*»

Le partenariat entre VIVEA et Agri Confiance s'articule autour de deux axes majeurs :

1. **Expérimenter** : accompagner par la formation, les 20 000 agriculteurs déjà certifiés selon la norme Qualité (NF V01-005) pour accéder au volet environnemental (NF V01-007). VIVEA et Agri Confiance ont lancé, début 2009, une expérimentation de dispositif de formation sur 3 sites (*Cave de Chautagne (vin) – région Rhône-Alpes ; Val de Sèvre (palmipèdes gras) – région Ouest ; Socave (fraises) – région Aquitaine*)
2. **Déployer** : à partir des expérimentations menées, élaborer un bilan / évaluation du dispositif visant à l'améliorer puis à le déployer à grande échelle dans un premier temps auprès des coopératives déjà certifiées en norme Qualité, et dans un second temps, plus largement auprès d'un grand nombre de coopératives.

La communication et l'encadrement de ce projet seront menés par les deux partenaires de manière transversale.

CONTACTS PRESSE :

Agri Confiance - TM&A / Laure KUNTZINGER - 01 44 90 83 40 - laure.k@tmarkoagency.com
VIVEA - Caroline NAUX - 01 56 33 29 22 - c.naux@vivea.fr

À propos d'Agri Confiance :

Agri Confiance est une association, créée en février 2002, qui regroupe les entreprises coopératives agricoles engagées dans des démarches de management de la qualité et de l'environnement.

Agri Confiance en chiffres : 120 certificats, 30 000 exploitations agricoles, 14 filières agricoles et agroalimentaires. Des produits en linéaires : Foie Gras Montfort-Euralis, Magret Delpyrat-Val de Sèvre, Endives France Endive, Mâche-Val Nantais, Vin Cave du Marmandais, Lait Candia-Sodiaal, Truite O'Vive Aqualande, Vin Uni-Médoc, Vin de Buzet, Épinards Findus, Conserves de fruits Saint-Mamet, Baguette de pain Copaline, etc. www.agriconfiance.fr

À propos de VIVEA :

VIVEA est le Fonds d'assurance formation des exploitants agricoles créé en 2001 par une convention signée entre les syndicats de la Confédération Paysanne, de la Coordination Rurale, de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), et des Jeunes Agriculteurs (JA) avec les organisations agricoles à vocation générale dont l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), et la Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricole (CNMCCA). VIVEA repose sur une organisation territoriale proche du terrain et des spécificités locales. Aujourd'hui, VIVEA compte plus de 605 000 contributeurs dont 40 % ont suivi au moins une formation depuis sept ans. www.vivea.fr